

- **Devoirs du Jury d'Appel**

Le jury (au moins 3 membres) doit être disponible sur le terrain de compétition à tout moment, depuis le début de l'entraînement officiel jusqu'à 15 minutes après la fin des tirs. **(Application 15/09/2004)**

Si une réclamation est déposée à la suite d'un match, le jury devra rendre sa décision avant le début de la phase suivante de la compétition.

Les décisions du jury d'appel sont prises à la majorité des voix.

Les décisions ainsi rendues doivent être consignées par écrit, signées par les trois membres et transmises au demandeur, au président des arbitres de la compétition et à l'organisateur, avant la phase suivante de la compétition ou avant la remise des prix.

B.5.2 LE DELEGUE TECHNIQUE

Depuis le 1^{er} janvier 2002, le Comité Directeur de la FFTA désigne un **DELEGUE TECHNIQUE**, représentant la FFTA lors des compétitions nationales et dont le rôle sera :

1) Maintenir une collaboration étroite entre l'organisateur et la FFTA (aide à l'organisation)

2) Présenter le cahier des charges du championnat à l'organisateur

Cela implique pour le Délégué Technique :

- d'être en possession de ce document réalisé par la FFTA ;
- d'avoir une bonne connaissance des règlements ;
- de prendre contact, dès sa nomination, avec l'organisateur, pour organiser sa venue ;
- de prévoir au moins une visite sur le site du championnat quelques mois avant la compétition afin de s'assurer que les terrains et le matériel à utiliser seront conformes (et en nombre suffisant) aux règlements ainsi qu'aux vœux de la FFTA, sur le plan :
 - technique (contrôle des terrains et du matériel) ;
 - de la sécurité ;
 - de l'accueil des personnalités, des médias, du public ;
 - de la publicité faite autour de l'événement.

En fonction des problèmes ou des difficultés rencontrés lors de cette prise de contact, une deuxième visite peut s'avérer nécessaire pour contrôler que tout ce qui a été prévu (ou promis) a bien été mis en place.

3) Être présent sur les lieux du championnat dès la veille de l'entraînement officiel, afin de pouvoir prendre les dernières décisions, si nécessaire. Le rôle du Délégué Technique prendra fin lors de la clôture du championnat. Au cours du championnat, son travail est de :

- être en liaison étroite avec les organisateurs (aide, conseils) ;
- superviser l'attribution des cibles (FITA, Salle, Fédéral, Beursault) ;
- superviser la composition des pelotons (Tir en Campagne, Parcours Nature, Parcours 3D) ;
- organiser et présider la réunion des capitaines d'équipes lors des compétitions par équipes
- superviser l'organisation de la cérémonie d'ouverture (s'il y en a une) ;
- superviser le bon déroulement de la compétition, l'application des règlements et les demandes de la FFTA ;
- résoudre tout problème qui ne concerne pas les arbitres ou le jury d'appel ;
- coopérer étroitement avec la commission des arbitres de la compétition ;
- servir d'intermédiaire (si nécessaire) entre le président des arbitres, les organisateurs, la FFTA ;
- superviser l'organisation de la remise des récompenses ;
- protéger la réputation de la FFTA ;
- être attentif aux préoccupations des médias.



C.7 LES RECORDS DE FRANCE ET LES MEILLEURES PERFORMANCES FRANCAISES

La FFTA reconnaît comme record de France ou meilleure performance française toute performance améliorée ou établie dans une catégorie ouverte au championnat de France. La performance doit avoir été améliorée ou établie lors d'épreuves inscrites au calendrier officiel de la FFTA.

Un archer, améliorant le record de France (ou la meilleure performance française) de sa catégorie ainsi que de catégories supérieures : la nouvelle performance peut être soumise à homologation dans la catégorie de l'archer et les catégories supérieures, à condition que cette performance ait été établie en conformité avec les règlements fédéraux (distances, taille des blasons, etc...).

Exemple : un cadet améliore le record de France du FITA 4 distances (détenu par un senior) ; le record pourra être soumis à homologation si ce compétiteur a participé à la compétition en tirant sur les distances internationales (90,70,50,30m). Si le record est homologué par la FFTA, ce cadet sera le nouveau détenteur du record de France FITA dans les catégories cadets, juniors et seniors.

- **Définitions**

On appelle "**records de France**" les meilleurs scores français dont les catégories sont mentionnées dans le tableau ci-dessous, établis à l'image des records du monde de la FITA.

On appelle "**meilleures performances françaises**" les meilleurs scores français dont les catégories sont mentionnées dans le tableau ci-dessous, étant entendu que ces performances ne figurent pas dans le tableau des records de France.

Disciplines	Armes	Records de France	Meilleures performances
Individuel FITA Salle Fédéral	Arcs Classiques Arcs à Poulies	Cadets Juniors Seniors	Benjamins, Minimes Vétérans, Super Vétérans
Equipes FITA Salle	Arcs Classiques Arcs à Poulies	Equipes Nationales (Juniors et Seniors) ou Equipes de club	Equipes de Clubs

Tableaux des distances et des blasons utilisés pour l'homologation des records de France et des meilleures performances françaises :

FITA Traditionnel		FITA Français		
<i>Distances</i>		<i>Blasons</i>	<i>Distances</i>	<i>Blasons</i>
Hommes	Dames			
90	70	122	2 x 30	122
70	60	122	2 x 50	122
50		80	2 x 60	122
30		80	2 x 70	122



Cette précision ne concerne pas les hommes qui restent soumis aux règles ci-dessus.

Pour les dames et les hommes, la tenue de club ou d'équipe est autorisée.

Par tenue de club ou d'équipe, il faut entendre un équipement vestimentaire complet (pantalons, ou short, chemise ou polo, ou tee-shirt, survêtement de sport, pull ou gilet pour le temps froid) aux couleurs du club ou de l'équipe, sur lequel doit apparaître le nom, ou l'insigne, ou le logo du club ou de l'équipe, ou de la ville; ou de la ligue, ou du département, sans restriction de taille, avec, éventuellement, la marque du ou des sponsors selon la réglementation en vigueur.

Si le concurrent ne possède pas une tenue de club ou d'équipe, la partie inférieure de sa tenue doit être impérativement blanche. La partie supérieure de sa tenue peut être celle de son club (ou département, ou ligue), sinon elle doit être impérativement blanche.

Lors des concours de Tir en Campagne ou de Parcours Nature, ou 3D, des vêtements et des chaussures adaptés peuvent être portés pendant les tirs. Cependant, pour la cérémonie d'ouverture et pour la remise des récompenses, sur le podium, le port de la tenue blanche (ou de club, ou de ligue, ou d'équipe) est impératif ;

Compétitions par équipes :

Tous les membres d'une même équipe de club, ou de ligue, ainsi que le capitaine d'équipe, doivent porter la même tenue, dans le respect du texte ci-dessus.

Obligations :

- les concurrents doivent porter des chaussures (style tennis) : il est interdit de tirer pieds nus. Les chaussures de ville ou les sandales ne sont pas autorisées ;
- en cas de mauvais temps (froid, pluie), un vêtement de protection approprié peut être porté ;
- les compétiteurs doivent porter le dossard fourni par l'organisateur. Le dossard doit être porté bien en vue dans le dos afin d'être visible pendant tout le temps du tir. Un concurrent ne peut pas cacher le nom du ou des sponsors inscrits sur le dossard fourni par l'organisateur.

(Application 15/09/2004)

C 13 LES INDICATEURS DE VENT (électroniques ou non)

• **Indicateurs électroniques**

L'utilisation d'un indicateur de vent électronique est autorisée dans la discipline du tir en plein air (FITA). Cependant, ce dispositif n'est autorisé, sur le terrain de compétition, que derrière la ligne d'attente (zone de repos des archers), et non pas sur la ligne de tir.

• **Morceau de tissu sur l'arc**

Un morceau de tissu léger (ou ficelle), servant d'indicateur de vent est acceptable sur l'arc ou les stabilisateurs, en FITA, en Salle et en Tir en Campagne, à condition que cela n'offre pas une aide supplémentaire à la visée.

C.14 LE TIR AVEC DEUX ARCS

Un archer n'est pas autorisé, à l'occasion d'un même concours inscrit au calendrier officiel de la FFTA, à tirer avec deux arcs de type différent (par ex : une volée avec un arc classique, une volée avec un arc à poulies).

Lors d'un concours avec plusieurs départs, un archer peut changer de type d'arc lors des différents départs, mais pour le classement, seul le premier départ avec chaque arme est pris en compte.

Lors d'une compétition comprenant plusieurs départs, un compétiteur (prenant part à deux départs différents, l'un en arc classique, l'autre en arc à poulies) peut faire partie des deux équipes de son club pour les classements par équipes.

Un archer ne peut réaliser qu'une seule qualification par week-end, par arme et par discipline.



ANNEXE 1

• **LA COMMISSION NATIONALE DES ARBITRES – Composition au 21/10/2002**

PRESIDENT Juge International	DAUNAN Jacques Nazareth 47600 NERAC	Tél : 05 53 65 33 54 / 06 03 50 03 12 Fax : 05 53 65 33 54 E-mail : jdaunan@wanadoo.fr
MEMBRES DE DROIT	BOUCLET Philippe (FFTA) LAFORST Christian (FFTA)	E-mail : p.bouclet@ffta.fr E-mail : CLAF042119@aol.com
MEMBRES Secrétaire Juge International	GABARRET Jean-Pierre 25, rue Masquelez 17300 ROCHEFORT	Tél : 05 46 99 15 28 Fax : 05 46 99 15 28 E-mail : jpgabarret@aol.com
Sec Adjointe	BONNIN GUERIN Marcelle 10, rue de la Dourie 44190 CLISSON	Tél : 02 40 54 03 55 Fax : 02 40 54 03 55 E-mail : bonpompom4@free.fr
PCRA Ile de France	BERNIN Guy 10, rue Simon létoile 92260 FONTENAY AUX ROSES	Tél : 01 46 60 68 72 / 06 86 78 02 56 E-mail : berndru@wanadoo.fr
PCRA Aquitaine	CEDO Michel 15, rue des Pommettes 47550 BOE	Tél : 05 53 96 57 91 / 06 09 76 58 14 Fax : 05 53 98 33 05 E-mail : michel.cedo@wanadoo.fr
Juge International Biathlon Archerie	LAPOSTOLLE Jean-Claude 9, Chemin du Paradis 73200 ALBERTVILLE	Tél : 04 79 32 65 53 Fax : 04 79 31 26 75 E-mail : jclapostolle001@cegetel.rss.fr
Juge International	OLSEN Claude Les Fouchards 18300 BANNAY	Tél : 0 2 48 72 32 00 Fax : 02 48 72 32 00 E-mail : amsvl@club-internet.fr
Juge International	POULAIN Raymond Place de l'Eglise 26160 MANAS	Tél : 04 75 90 18 33 / 06 85 84 83 14 Fax : 04 75 90 18 33 E-mail : RAYMOND.POULAIN@wanadoo.fr

• **DEMANDES DE DISTINCTIONS DE LA FITA**

FITA STAR et FITA TARGET	PLANCHE Bernard Cedex G.11 18340 PLAIMPIED GIVAUDINS	Tél : 02 48 25 61 15
ARROWHEAD	ADNET Michel VOIPREUX 51130 VERTUS	Tél : 03 26 52 13 34



Les Règlements Généraux

ILE de FRANCE	BERNIN Guy 10, rue Simon létoile 92260 FONTENAY AUX ROSES	Tél : 01 46 60 68 72 / 06 86 72 02 56 E-mail : berndru@wanadoo.fr
LANGUEDOC ROUSSILLON	JEAN Ghislaine 6, rue des Bougainvillés 34970 LATTES	Tél : 04 67 65 97 56 Fax : 04 67 65 97 56 E-mail : jean.gh@wanadoo.fr
LIMOUSIN	FREISSEX Bernard Le Placin 23400 BOURGANEUF	Tél : 05 55 64 14 52 / 06 82 50 75 47 Fax : 05 55 75 34 83
LORRAINE	BEAUDOIN Claude 2, rue des Jonquilles - Bât Pégasse 54300 LUNEVILLE	Tél : 03 83 74 24 29 E-mail : claude.beaudoin@tiscali.fr
LYONNAIS	MORAS Bruno 1 Impasse du Bois de Chêne 69800 SAINT PRIEST	Tél : 04 78 21 78 01 / 06 84 62 12 98 E-mail : b.moras@caramail.com
MARTINIQUE	POUSSY Bernard Lot n° 10 L'Eventée, route Balata 97234 FORT DE FRANCE	Tél : 05 96 61 8665
MIDI PYRENEES	BEZIAT Michel 33, rue de la Cressonnière 31270 CUGNAUX	Tél : 05 61 92 47 50 Fax : 05 61 92 47 50 E-mail : michelbeziat@wanadoo.fr
NORMANDIE	BONFARDIN Denis Ligue de Tir à l'Arc 1018, Quartier du Grand Parc 14200 HEROUVILLE ST CLAIR	Tél : 02 33 94 15 94 Fax : 02 33 38 19 33 E-mail : tiralarc-normandie@wanadoo.fr
NLLE CALEDONIE	BONNACE Christiane 42, rte de Bracey Rivière Salée 98800 NOUMEA	E-mail : bonnaceg@canl.nc
PAYS DE LA LOIRE	BREDIN Jean Pierre 3 Allée des Ajoncs - La Cour aux Cerfs 44410 HERBIGNAC	Tél : 02 40 88 95 19 Fax : 02 40 17 81 60 E-mail : jpbredin@free.fr
PICARDIE	COTRY Daniel 18, rue du Grand Marais 02300 SAINT AUBIN	Tél : 03 23 39 66 61 / 06 86 95 02 65 Fax : 03 23 39 66 61 E-mail : cotryd@aol.com
POITOU CHARENTES	COUSSOT Claudine 181, rue de la Pierrière 79410 SAINT GELAIS	Tél : 05 49 75 03 06 Fax : 05 49 75 03 06 E-mail : claudemichelcoussot@wanadoo.fr
PROVENCE	SIMONIN Suzanne 209, Av Majoral Arnaud 04000 MANOSQUE	Tél : 04 92 72 11 02 Fax : 04 92 72 11 02 E-mail : suzysimonin@aol.com
ILE DE LA REUNION	DUQUENNOY Thierry 1, rue Arégno - Lot Corbara 97460 SAINT PAUL	Tél : 02 62 55 64 75 Fax : 02 62 55 64 75 E-mail : moliviers@wanadoo.fr





COMMISSION NATIONALE DES ARBITRES

RAPPORT D' ARBITRE

[à adresser au PCRA du lieu de la compétition]

Championnat / Coupe

si France

si Ligue

si Départemental

si Qualificatif simple

CONCOURS du.....à.....(Dpt.....)

Ligue de.....

Club Organisateur.....n° d'Agrément :

Arbitre Responsable :

Adjoints.....

TYPE DE CONCOURS :

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES.....

POINTS A MESURER

DISTANCES	90m :	COULOIRS	H / D :
	70m :		Cibles :
	60m :		Arbitres :
	50m :	LIGNES	3m/Tir :
	30m :		1m/Tir :
	25m :		Attente :
	18m :		Arcs :
	Finales :		Entraîneurs :

HAUTEURS DES ORS 1 m :, 1,30m :, 1,60m :

POINTS A CONTROLER **1** **2** **3**

SECURITE 0.....0

SIGNALISATION

Feux 0.....0

Horloges 0.....0

Panneaux rayés 0.....0

Sifflet 0.....0

Electronique 0.....0

Rythme de tir 0.....0

CIBLES

Chevalets 0.....0

Stramit / Paille 0.....0

Blasons et fixation 0.....0

Drapeaux pour le vent 0.....0

Drapeaux pour la C.A. 0.....0

Drapeaux pour les archers 0.....0

Numéros de cible et pas de Tir 0.....0

Inclinaison des cibles 0.....0

Fixation des cibles 0.....0

Echauffement 0.....0

MATERIEL DE RECHANGE

Lampes 0.....0

Blasons 0.....0

Agrafeuse / Agrafes 0.....0

Stramits / Paille 0.....0

Renforts de stramit 0.....0

MATERIEL DIVERS

Sonorisation 0.....0

Tableau de marque 0.....0

Plaquettes de marque 0.....0

Toilettes 0.....0

Poubelles 0.....0

Chaises 0.....0

Tables 0.....0

Abri pour les archers 0.....0

Publicité 0.....0

Pointer en 1 ce qui est conforme ; ou noter en 2 ce qui est imparfait, puis en 3 lorsque la correction est faite.

ANTENNE MEDICALE

ECLAIRAGE 0 Naturel - 0 Artificiel : Excellent-Bon-Moyen-Médiocre

Nbs de Participants : de cibles :

Salle / Fédéral / Fita :

Nombre de départs :

Répartition par Catégories

Arc Classique			Arc à Poulies	
Benjamins	Minimes	Cadets	Minimes	
H	H	H	H	
F	F	F	F	
Juniors	Seniors	Vétérans	Juniors	Seniors
H	H	H	H	H
F	F	F	F	F
Super Vété	Total CL	Total PO	Vétérans	Super Vété
H			H	H
F			F	F

Répartition par Niveaux

1	2	3	Promo
H	H	H	H
F	F		F

Horaires des tirs : joindre si possible feuille(s) du directeur des tirs

Echauffement :

Début des tirs :

Fin des tirs :

Finales début : Fin :

Publication résultats :

Prix de la mise :

Jeunes :

Adultes :

Fait à.....le.....

Signature



SUITE RAPPORT D'ARBITRE FITA

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

● **RECORDS / MEILLEURES PERFORMANCES FRANCAISES**

Ne pas oublier de transmettre à la FFTA la demande d'homologation avec les feuilles de marque

NOM	Prénom	Catégorie	Type d'arc	N° Licence	Score	Distance	Observation

● **INCIDENTS DURANT LA COMPETITION**

* ne mentionner que les incidents ayant perturbé le tir

* un rapport séparé est à transmettre à la FFTA pour les incidents graves et importants

● **OBSERVATIONS :** Joindre un feuillet complémentaire si nécessaire

O.....Entraînement de _____ minutes à la première distance tirée

O.....Volées d'essai (6 flèches ou 2 x 3 flèches) à la première distance tirée

Blasons utilisés : SALLE
FITA (30m)

Jury d'Appel : Président(e) : Membres :
..... Suppléant(e)s :

● **FITA TARGET et FITA STAR DEMANDEES** : Joindre un double de la demande récapitulative adressée au responsable FFTA

● **CLASSEMENT NATIONAL PAR EQUIPES DE CLUBS**

Rappeler aux organisateurs que tous les concours Fita et Salle doivent donner lieu à établissement d'un classement par équipes de clubs

Nbre équipes arc Classique	Hommes	Femmes
Nbre équipes arc à Poulies	Hommes	Femmes

● **RESULTATS**

Vérifier que sur les résultats soient bien indiqués : lieu de la compétition, date, nom du club organisateur, ligue

* un exemplaire des résultats est à envoyer à la FFTA sur support papier.

* un exemplaire des résultats est à envoyer au PCRA avec le présent rapport.

